

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	7
PRINCIPALES ABRÉVIATIONS .....	9
SOMMAIRE .....	11

## **PREMIÈRE PARTIE LA COMPÉTENCE ÉLECTORALE DU JUGE JUDICIAIRE**

<b>TITRE I – Le domaine de la compétence .....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE 1 – Les critères de la compétence.....</b>	<b>33</b>
Section 1 – Les critères matériels de la compétence .....	35
§ 1 – Une compétence résultant de la nature privée du litige	36
A) La capacité électorale, un élément commun à toute élection.....	37
B) L'état et la capacité des personnes, un domaine relevant exclusivement de la juridiction judiciaire.....	38
§ 2 – Une compétence résultant de la nature privée du scrutin .....	41
A) Une répartition du contentieux électoral déterminée par la compétence générale.....	42
B) La compétence générale du juge judiciaire pour les élections organisées dans un contexte privé .....	43
Section 2 – Le critère temporel de la compétence.....	44
§ 1 – La phase préélectorale.....	45
A) Le cadre du contentieux : la liste électorale.....	46
B) L'objet du contentieux : l'électorat.....	46
C) Le cadre des interventions du juge judiciaire des référés dans la phase préélectorale.....	50
§ 2 – L'éligibilité : un contentieux à la charnière des deux phases de l'élection .....	52
A) La spécificité du contentieux de l'éligibilité.....	52
B) Les justifications de la compétence du juge des opérations électorales .....	55
§ 3 – La phase électorale.....	56
A) Les effets de la compétence.....	57
B) Les limites de la compétence.....	58

CHAPITRE 2 – Les contours de la compétence.....	61
Section 1 – Les contentieux électoraux relevant de la juridiction judiciaire.....	63
§ 1 – Les élections attribuées au juge judiciaire.....	63
A) La détermination du domaine de l'étude.....	63
B) La présentation des scrutins soumis au juge judiciaire...	64
§ 2 – Les différents degrés d'intervention du juge judiciaire..	71
A) Les contentieux partiellement soumis au juge judiciaire	72
B) Les contentieux totalement soumis au juge judiciaire...	75
Section 2 – Les sources prévoyant l'intervention du juge judiciaire.....	76
§ 1 – La place du Code électoral dans le contentieux relevant de la juridiction judiciaire.....	76
A) Une réglementation de portée générale.....	77
B) Les compétences de la juridiction judiciaire prévues par le Code électoral.....	79
§ 2 – Les sources spéciales prévoyant la compétence du juge judiciaire.....	93
A) Les sources spéciales attribuant une compétence limitée au juge judiciaire.....	94
B) Les sources spéciales attribuant une compétence exclusive à la juridiction judiciaire.....	102
<b>TITRE II – Le régime de la compétence.....</b>	<b>117</b>
CHAPITRE 1 – Les juridictions compétentes en matière électorale.....	119
Section 1 – Une organisation juridictionnelle complexe.....	120
§ 1 – L'absence d'un double degré de juridiction.....	120
A) La valeur du principe du double degré de juridiction...	121
B) Un principe largement exclu de la matière électorale	126
§ 2 – La diversité des juridictions électorales.....	134
A) Le tribunal d'instance : juridiction « de droit commun » du contentieux électoral.....	134
B) La compétence « par défaut » du tribunal de grande instance.....	138
C) La surprenante compétence de la cour d'appel en première instance.....	139
D) La Cour de cassation, une juridiction très sollicitée en matière électorale.....	141
Section 2 – Le juge judiciaire des référés dans le contentieux des élections politiques.....	143
§ 1 – Un juge judiciaire des référés au large domaine de compétence.....	144

A) Une procédure des référés aux contours d'application incertains.....	144
B) L'immixtion du juge judiciaire des référés dans le contentieux préélectoral politique.....	147
§ 2 – Une redéfinition de sa compétence dans le contentieux des élections .....	156
A) L'affirmation de son incompétence de principe dans le contentieux préélectoral des élections politiques .....	156
B) Une incompétence de principe aux effets limités.....	159
CHAPITRE 2 – La procédure électorale.....	165
Section 1 – Les procédures gouvernant le contentieux électoral judiciaire .....	166
§ 1 – Les procédures mises en œuvre en première instance. 166	
A) L'absence de procédure unifiée en première instance	166
B) La procédure devant le tribunal d'instance.....	168
C) La procédure devant le tribunal de grande instance ...	178
D) La procédure devant la Cour d'appel .....	182
§ 2 – Les procédures devant la Cour de cassation .....	191
A) La procédure relative aux listes électorales politiques	192
B) La procédure relative au élections professionnelles...	194
C) La coordination des procédures gouvernant le pourvoi en cassation.....	196
Section 2 – L'émergence d'un droit processuel électoral judiciaire.....	201
§ 1 – Des procédures caractérisées par leur simplicité.....	201
A) L'affirmation de la simplicité.....	202
B) Une procédure adaptée au contentieux des élections.	215
§ 2 – Des procédures adaptées au contentieux électoral.....	220
A) Des procédures spécialement organisées pour répondre à la spécificité de la matière électorale.....	220
B) La singularité de la procédure applicable devant.....	222
le tribunal de grande instance.....	222
Conclusion de la première partie .....	227

**SECONDE PARTIE**  
**LE TRAITEMENT DU CONTENTIEUX ÉLECTORAL**  
**PAR LE JUGE JUDICIAIRE**

<b>TITRE I – La transposition des techniques du droit électoral politique.....</b>	<b>233</b>
CHAPITRE 1 – Les principes régissant le contentieux électoral des scrutins politiques .....	
Section 1 – Des principes dégagés par les juridictions administrative et constitutionnelle ....	235
§ 1 – La notion de principe général du droit électoral .....	236
A) La nature des principes généraux du droit électoral...	236
B) Des principes difficilement identifiables .....	242
§ 2 – La mise en œuvre des principes généraux du droit électoral.....	251
A) Des principes assurant la sincérité du scrutin.....	251
B) Des instruments au service des juridictions administrative et constitutionnelle.....	254
Section 2 – Le principe de l’influence déterminante, une technique caractérisant le contrôle électoral..	271
§ 1 – Une technique justifiée par l’originalité du contentieux électoral.....	271
A) Une réponse appropriée aux antagonismes du contrôle électoral .....	272
B) Une technique d’appréciation de la sincérité du scrutin .....	277
§ 2 – La mise en œuvre de la technique de l’influence déterminante.....	280
A) Une technique justifiant le large pouvoir d’appréciation des juges électoraux.....	281
B) L’application de la technique de l’influence déterminante par les juges administratif et constitutionnel.....	287
CHAPITRE 2 – L’influence des élections politiques dans le traitement du contentieux électoral judiciaire..	
Section 1 – La mise en œuvre des principes généraux du droit électoral dans contentieux électoral judiciaire.....	297
§ 1 – Des principes réaffirmés par le juge judiciaire .....	298
A) Une réglementation soutenant cette mise en œuvre..	299
B) L’usage des principes généraux du droit électoral dans la jurisprudence judiciaire.....	311

§ 2 – L’adoption par le juge judiciaire de la technique de l’influence déterminante.....	342
A) La technique de l’influence déterminante, une méthode transposée au contentieux électoral judiciaire .....	342
B) L’application de la technique de l’influence déterminante par le juge judiciaire .....	344
Section 2 – Une harmonisation du contentieux des élections réalisée à partir du droit électoral politique.....	357
§ 1 – Le Code électoral support de l’harmonisation.....	358
§ 2 – La création d’un droit commun électoral par le juge judiciaire.....	361
<b>TITRE II – Le rapprochement des sources du contentieux électoral judiciaire.....</b>	<b>373</b>
CHAPITRE 1 – Les limites de l’harmonisation jurisprudentielle .....	375
Section 1 – Les fondements de l’harmonisation .....	376
§ 1 – Le juge judiciaire, un juge électoral à part entière .....	377
A) Le juge judiciaire, gardien de la démocratie .....	378
B) Un juge judiciaire, acteur du contentieux électoral ....	380
§ 2 – Un contrôle des élections organisé sur une base normative commune .....	381
A) Des principes directeurs communs.....	381
B) La vocation généraliste des dispositifs du Code électoral.....	388
Section 2 – Les entraves à l’harmonisation.....	390
§ 1 – Des sources morcelées.....	391
A) Une déclinaison de sources spéciales superposées au Code électoral.....	392
B) La diversité des sources : un obstacle à l’harmonisation .....	393
§ 2 – Une compétence juridictionnelle fractionnée.....	393
A) Une répartition des compétences juridictionnelles complexe.....	395
B) La diversité des juges électoraux : une restriction à l’harmonisation .....	396
CHAPITRE 2 – Une harmonisation textuelle nécessaire.....	399
Section 1 – Une réforme de la réglementation.....	400
§ 1 – Des modifications partielles indispensables.....	401
§ 2 – Une refonte souhaitable.....	404

Section 2 – Une réforme de la compétence juridictionnelle ...	406
§ 1 – La spécificité de la fonction de juge électoral.....	406
A) L'exercice de la démocratie comme finalité du droit électoral.....	407
B) La protection de la démocratie assurée par le juge électoral.....	408
§ 2 – Des propositions réalisant l'unification de la compétence juridictionnelle .....	409
A) Le renforcement de la compétence électorale des juridictions de droit public.....	409
B) Le transfert du contentieux électoral à la juridiction judiciaire .....	413
C) La création d'un juridiction spécialisée, une hypothèse peu vraisemblable.....	414
CONCLUSION .....	415
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	421
BIBLIOGRAPHIE .....	429
TABLE DES MATIÈRES.....	453